Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CRM, veuillez visiter :
cap-crm.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES

SESSION 2026

ÉPREUVE EP2 : CONDUITE D'UN VÉHICULE

Coefficient : 8 Durée : 2 heures maximum

Véhicule articulé et matériel nécessaires aux épreuves pratiques mis à disposition par le centre d'examen. Aucun document personnel n'est autorisé. Les documents techniques DT 1 à DT 3 et les documents réponses DR 1 et DR 2 sont fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Contrôles de sécurité avant départ (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Attelage, dételage et maniabilité (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 3 : Conduite de l'ensemble sur route (7 points)	Dossier Questionnement
Partie 4 : Questions écrites et orales tirées au sort (3 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : TRANSPORTS VAL DE LOIRE, PARC DE VÉHICULES DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS (INDRE-ET-LOIRE)

Vous êtes conducteur de l'entreprise Transports Val de Loire. Vous devez prendre en charge un ensemble articulé composé du tracteur TR 418 et de la semi-remorque SR 207, puis effectuer les opérations de préparation, d'attelage, de mise en mouvement et de conduite demandées par l'examinateur. Le parcours et les manœuvres sont réalisés sur le site et sur l'itinéraire définis par le centre d'examen.

L'épreuve comprend une partie hors circulation et une partie de conduite. Vous effectuez les contrôles de sécurité, les opérations d'attelage et de dételage demandées, le test de maniabilité, puis un parcours de conduite. Des questions écrites et orales sont posées pendant la partie hors circulation. Les questions de la partie 4 sont tirées au sort par l'examinateur. Les consignes de l'examinateur et les règles de sécurité du centre s'appliquent pendant toute l'épreuve.

La notation ci-dessous est exprimée sur 20 points. Toute mise en danger, tout oubli de sécurité ou toute action susceptible d'endommager le véhicule ou son environnement peut être prise en compte dans l'évaluation.

Partie 1 : Contrôles de sécurité avant départ (5 points)

Préparation du véhicule et détection des anomalies

Vous disposez de l'ensemble TR 418 et SR 207. Les caractéristiques utiles figurent dans le DT 1. Réalisez les contrôles de sécurité demandés par l'examinateur avant la mise en circulation. Signalez toute anomalie observée et indiquez la conduite à tenir. Complétez le DR 1 au fur et à mesure des contrôles. Les vérifications doivent être effectuées dans le respect des consignes de sécurité et sans vous placer dans une zone de mouvement du véhicule.

Données d'identification de l'ensemble

Élément	Identification	Donnée utile
Tracteur	TR 418	Véhicule moteur de l'ensemble
Semi-remorque	SR 207	Freinage pneumatique, suspension pneumatique
Éclairage	Connecteur électrique	Vérifier le fonctionnement des feux de l'ensemble
Freinage	Raccordements pneumatiques	Vérifier leur état, leur raccordement et l'absence de fuite audible

Caractéristiques communiquées par le centre d'examen.

1.1 (2 points) Effectuez les contrôles extérieurs de sécurité demandés sur le tracteur et la semi-remorque. Vérifiez notamment l'état apparent des pneumatiques, des roues, des organes visibles, des dispositifs d'éclairage et de signalisation, ainsi que l'absence d'obstacle ou de fuite anormale. Indiquez à l'examinateur toute anomalie constatée et la mesure à prendre avant le départ.

1.2 (1,5 point) Effectuez les contrôles demandés dans la cabine : réglage du siège et des rétroviseurs, fermeture des portes, fonctionnement des témoins et préparation du poste de conduite. Expliquez la conduite à tenir si un témoin rouge de pression de freinage reste allumé après la mise en route.

1.3 (1,5 point) Complétez le DR 1 en distinguant les contrôles réalisés et les anomalies à signaler. Pour chaque anomalie indiquée dans le document, donnez la décision de sécurité adaptée avant le départ.

Partie 2 : Attelage, dételage et maniabilité (5 points)

Maîtrise des opérations hors circulation

Le tracteur TR 418 et la semi-remorque SR 207 sont immobilisés sur une aire plane. Le schéma du DT 1 représente les principaux organes d'accouplement. Réalisez l'attelage et le dételage demandés par l'examinateur, selon les consignes du centre. Effectuez ensuite le test de maniabilité sur le parcours balisé. Avant chaque déplacement, assurez-vous que la zone est libre et qu'aucune personne ne se trouve dans la trajectoire de l'ensemble.

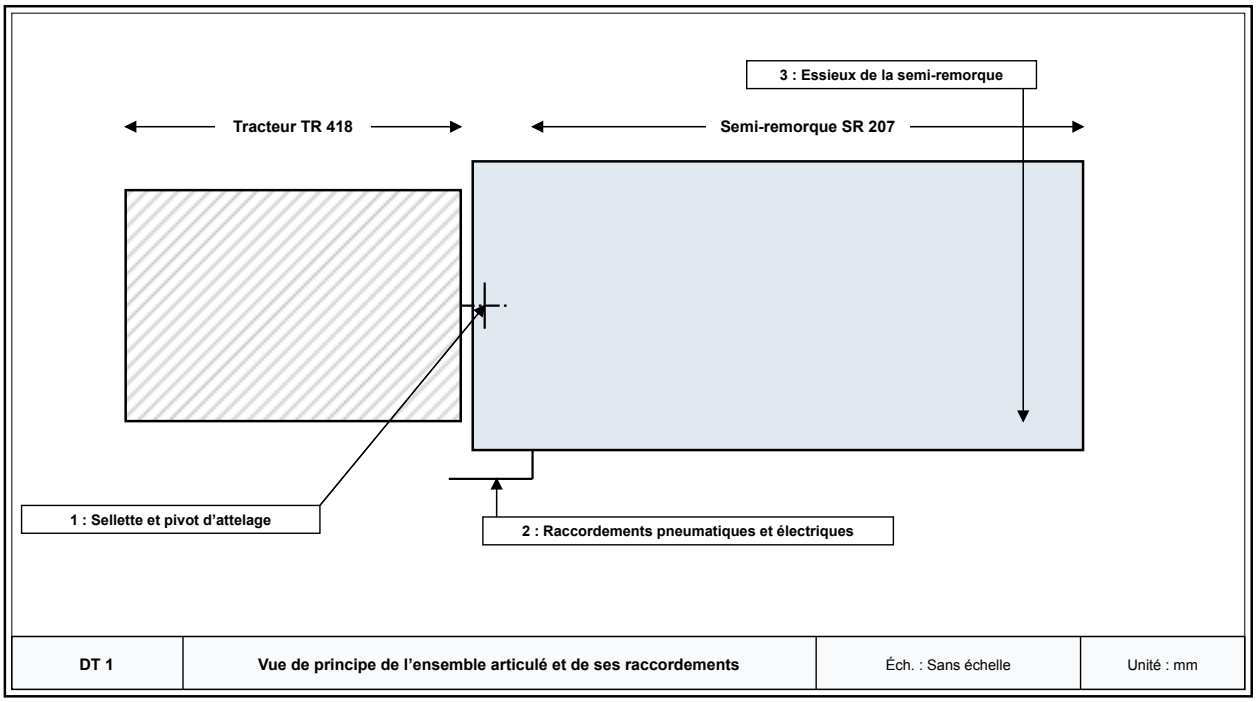


Schéma fonctionnel sans échelle. Les repères désignent les organes à contrôler avant le départ.

2.1 (2 points) Réalisez l'attelage demandé. Contrôlez la compatibilité apparente des véhicules, positionnez le tracteur, sécurisez la zone, accouplez le pivot et la sellette, puis raccordez les circuits pneumatiques et électriques. Effectuez les vérifications permettant de confirmer le verrouillage et le bon raccordement avant tout déplacement.

2.2 (1 point) Expliquez à l'examinateur l'ordre des principales opérations de dételage et les précautions à prendre pour immobiliser la semi-remorque avant de désaccoupler les circuits et de libérer le pivot.

2.3 (2 points) Réalisez le test de maniabilité demandé sur le parcours balisé. Utilisez les aides à la conduite et les rétroviseurs, adoptez une allure adaptée, contrôlez les angles morts et interrompez la manœuvre si la sécurité de la zone n'est plus assurée.

Partie 3 : Conduite de l'ensemble sur route (7 points)

Conduite sécurisée et adaptée aux circonstances

Vous effectuez le parcours de conduite attribué par tirage au sort, sous la direction de l'examinateur. Les données du parcours figurent dans le DT 3. Respectez le Code de la route, la signalisation rencontrée, les limitations applicables aux véhicules lourds et les indications de l'examinateur. Adaptez votre conduite aux caractéristiques de l'ensemble articulé, à la visibilité, à l'état de la chaussée et aux autres usagers.

Repères du parcours d'examen

Repère	Distance depuis le départ	Situation à anticiper
A	0 km	Départ du parc, insertion dans la circulation
B	4 km	Traversée d'une zone urbaine, présence possible de piétons et de cyclistes
C	11 km	Giratoire à plusieurs voies, signalisation verticale à observer
D	19 km	Section de route hors agglomération, chaussée susceptible d'être humide
E	27 km	Retour au parc et arrêt à l'emplacement indiqué par l'examinateur

Données de préparation communiquées pour l'évaluation. La signalisation réelle rencontrée prévaut.

3.1 (2 points) Conduisez l'ensemble en assurant les contrôles visuels nécessaires, le maintien des distances de sécurité et l'anticipation des intersections. Réalisez l'insertion et les changements de direction sans gêner ni mettre en danger les autres usagers.

3.2 (2 points) Adaptez votre vitesse et votre position dans la zone urbaine et à l'approche du giratoire. Tenez compte du gabarit de l'ensemble, des angles morts et de la présence possible d'usagers vulnérables. Justifiez oralement un choix de placement effectué pendant le parcours.

3.3 (2 points) Adaptez la conduite à une chaussée humide : augmentez la distance de sécurité, évitez les actions brusques et sélectionnez une allure compatible avec l'adhérence et la visibilité. Expliquez comment vous réagissez si la visibilité ou l'adhérence se dégrade pendant le trajet.

3.4 (1 point) Terminez le parcours par un arrêt précis à l'emplacement indiqué. Immobilisez l'ensemble, sécurisez le véhicule et appliquez les consignes de fin de conduite données par l'examinateur.

Partie 4 : Questions écrites et orales tirées au sort (3 points)

Mobilisation des connaissances techniques et des règles de sécurité

L'examinateur tire au sort une question parmi les trois thèmes proposés ci-dessous. Vous répondez par écrit sur le DR 2, puis vous présentez oralement votre réponse. Chaque thème constitue une question complète, notée sur 3 points. Les données nécessaires figurent dans le DT 1 et le DT 2.

Thèmes du tirage au sort

Thème	Question à traiter
A	Quels contrôles permettent de vérifier le bon accouplement de l'ensemble avant le départ ?
B	Quelle conduite tenir si un raccordement pneumatique présente une fuite audible après l'attelage ?
C	Quelles précautions prendre avant une manœuvre en marche arrière avec une semi-remorque ?

Un seul thème est attribué au candidat par l'examinateur.

4.1 (3 points) Répondez au thème tiré au sort parmi A, B et C. Pour le thème A, indiquez les contrôles du pivot, de la sellette, des raccordements et des dispositifs de freinage. Pour le thème B, indiquez les risques, les actions immédiates et les conditions à réunir avant tout départ. Pour le thème C, indiquez les vérifications de la zone, l'utilisation des rétroviseurs ou d'un guide, la maîtrise de l'allure et les conditions d'interruption de la manœuvre. La réponse doit être précise, ordonnée et conforme aux exigences de sécurité.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE ET ORGANES D'ACCOUPLEMENT

L'ensemble mis à disposition est constitué du tracteur TR 418 et de la semi-remorque SR 207. Les organes représentés sont la sellette, le pivot d'attelage, les raccordements pneumatiques, le raccordement électrique et les essieux de la semi-remorque. Le schéma est fonctionnel et n'est pas à l'échelle. Avant tout départ, le conducteur vérifie l'état apparent des organes, la compatibilité de l'ensemble, le verrouillage de l'accouplement et le raccordement des circuits. Toute anomalie susceptible d'affecter la sécurité impose l'arrêt de la préparation et son signalement à l'examinateur.

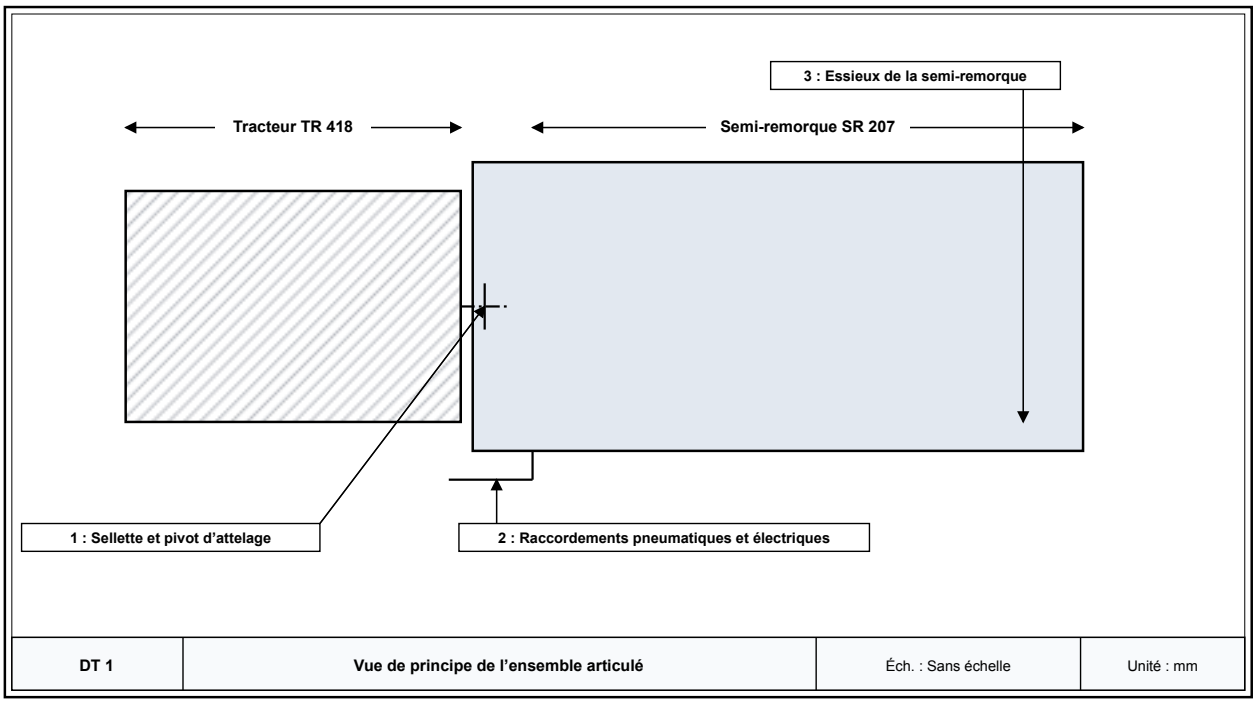


Schéma fonctionnel. Repères 1 à 3 : organes à identifier et à contrôler.

DT 2 : REPÈRES DE CONTRÔLE ET CONDUITE À TENIR EN CAS D'ANOMALIE

Les indications ci-dessous sont des repères de sécurité pour les contrôles demandés pendant l'épreuve. Elles ne remplacent pas les consignes du constructeur ni les prescriptions du Code de la route. Un défaut touchant le freinage, l'accouplement, les pneumatiques ou la signalisation doit être signalé avant le départ. Le conducteur ne doit pas entreprendre un trajet avec un défaut compromettant la sécurité.

Tableau de contrôle avant départ

Élément contrôlé	Contrôle attendu	Anomalie donnée	Conduite à tenir
Accouplement	Vérifier le verrouillage et l'absence de désaccouplement apparent	Verrouillage non confirmé	Ne pas déplacer l'ensemble, sécuriser et signaler
Circuits pneumatiques	Vérifier le raccordement et l'absence de fuite audible	Fuite audible après raccordement	Ne pas partir, sécuriser et signaler le défaut
Éclairage et signalisation	Vérifier les feux et dispositifs de signalisation demandés	Feu nécessaire au déplacement hors service	Signaler l'anomalie et attendre la décision de l'examinateur
Pneumatiques et roues	Observer l'état apparent, la fixation et l'absence de détérioration manifeste	Détérioration ou anomalie visible	Ne pas poursuivre la préparation sans signalement

Repères applicables à l'ensemble mis à disposition.

DT 3 : REPÈRES DU PARCOURS ET PRINCIPES DE CONDUITE SÉCURISÉE

Le parcours de référence comporte 27 km entre le départ du parc et le retour. Il comprend une zone urbaine au repère B, un giratoire au repère C, une section hors agglomération au repère D et un arrêt final au repère E. Ces indications servent à préparer l'observation et l'anticipation. Elles ne constituent pas une indication de priorité et ne remplacent pas la signalisation effectivement rencontrée. Le candidat adapte sa vitesse aux limitations applicables, à la circulation, à la visibilité, à l'adhérence et au gabarit de l'ensemble. En marche arrière, le candidat contrôle la zone, limite l'allure et interrompt la manœuvre si la trajectoire ou la présence d'un tiers ne peut être maîtrisée.

Repères de conduite

Repère	Distance	Observation attendue
A	0 km	Contrôle avant départ et insertion
B	4 km	Observation des usagers vulnérables et adaptation en zone urbaine
C	11 km	Lecture de la signalisation et choix d'un placement adapté au giratoire
D	19 km	Adaptation à l'état de la chaussée et maintien des distances de sécurité
E	27 km	Arrêt à l'emplacement désigné et sécurisation de l'ensemble

Distance cumulée depuis le départ du parc.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : contrôles de sécurité, question 1.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les cases laissées vides à partir des contrôles effectués et des situations décrites dans le DT 2. Indiquer une conduite à tenir compatible avec la sécurité.

Relevé des contrôles avant départ

Élément contrôlé	Contrôle réalisé ou résultat observé	Décision avant départ
Accouplement	.....	.....
Circuits pneumatiques	.....	.....
Éclairage et signalisation	.....	.....
Pneumatiques et roues	.....	.....
Cabine et témoins	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : réponse à la question tirée au sort, question 4.1

À RENDRE AVEC LA COPIE

Inscrire le thème tiré au sort, puis rédiger une réponse ordonnée et précise. Le document est utilisé pour la réponse écrite et sert de support à la présentation orale.

Réponse au thème attribué

Élément de réponse	Réponse du candidat
Thème tiré au sort : A, B ou C	.....
Contrôles, risques ou précautions à identifier	.....
Actions à effectuer et décision de sécurité	.....
Justification orale à présenter à l'examinateur	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.